

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 10 JUILLET 2020

L'AN DEUX MIL VINGT, LE DIX JUILLET A 20H00, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SE SONT REUNIS A LA SALLE DES FETES (COVID 19 - art 9 de l'ordonnance N° 2020-562 du 13 mai 2020) SUR LA CONVOCATION QUI LEUR A ETE ADRESSEE PAR LE MAIRE, CONFORMEMENT AUX ARTICLES L 2122-7 ET L 2122-8 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :  
Gérard MICHAUT, Isabelle ROGIER, Sébastien JOLLET, Jean-Philippe MICHAUT, Patricia SIMARD, Catherine BOULOGNE, Brigitte GUERET, Christophe HERNANDEZ, Alain LE ROY, Aurélien LUSIGNY, Frédéric NOLET, Michèle HERVÉ-BARRE

Absentes excusées : Mélanie PROTAT qui a donné pouvoir à Brigitte GUERET ; Leslie CHEMIN qui a donné pouvoir à Aurélien LUSIGNY ; Marianne RABATÉ-NANNI qui a donné pouvoir à Christophe HERNANDEZ

Secrétaire de séance : Patricia SIMARD

LE PROCES-VERBAL DU 11 JUIN 2020 A ETE SIGNE PAR TOUS LES MEMBRES

La date du conseil municipal a été imposée au niveau national par le Ministère de l'Intérieur afin de définir les grands électeurs qui voteront aux élections sénatoriales à Auxerre.  
Le Conseil municipal a mis à profit cette réunion pour examiner les premiers devis en sa possession.

## CONVOCATION DES COLLEGES ELECTORAUX POUR L'ELECTION DE SENATEURS EN SEPTEMBRE 2020

- ✓ Ouverture de la séance par Gérard MICHAUT, le Maire.
- ✓ Désignation de la secrétaire : Patricia SIMARD
- ✓ Mise en place du bureau électoral (Michèle HERVE-BARRE, Jean-Philippe MICHAUT, Frédéric NOLET)
- ✓ Dépôt d'une liste de candidats (liste A-Elan 2020 : GUERET Brigitte, MICHAUT Gérard, SIMARD Patricia, HERNANDEZ Christophe, ROGIER Isabelle, LUSIGNY Aurélien)
- ✓ Vote
- ✓ Résultats de l'élection :

Nombre de conseillers présents à l'appel N'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau de vote	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	1
Nombre de suffrages exprimés	14

✓ Proclamation des élus

Avec 14 suffrages obtenus pour la liste A-Elan 2020, sont élus :

GUERET Brigitte, MICHAUT Gérard, SIMARD Patricia, HERNANDEZ Christophe, ROGIER Isabelle, LUSIGNY Aurélien

### **DEVIS CHARPENTE PRESBYTERE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal deux devis :

- BATISSE D'ANTAN pour un montant de 2 719,48€ HT soit 3 263,37€ TTC.
- ENTREPRISE ROGER DENIS pour un montant de 4 820,00€ HT soit 5 302,00€ TTC.

Monsieur le Maire propose de retenir la proposition la moins coûteuse : BATISSE D'ANTAN.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **DEVIS FENETRES ECOLE / DEVIS ISOLATION PLANCHER ECOLE MAIRIE**

Ces points seront traités ultérieurement car il faudrait dans un premier temps procéder au bilan énergétique du bâtiment pour pouvoir déclencher le versement de subventions.

Sur le même sujet, Monsieur le Maire informe que Brigitte GUERET a rencontré une personne du SDEY qui propose de signer une convention pour adhérer au CEP (Conseil en Energie Partagé), aide à la transition énergétique.

- ✓ 0,40€ par habitant par an soit 409,20€ pour notre commune (adhésion qui doit être prorogée sur 4 ans)

Pour information, un audit énergétique pour 100 m2 coûte 1145€ TTC ; pour une commune adhérente celui-ci coûterait seulement 190,88€ TTC.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer et de signer la convention avec le SDEY.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité

### **DEVIS ENTRETIEN VOIRIE CHALOPIN, RUE DES AFN, REFECTION SOL DE LA COUR DE L'ECOLE**

Ce point sera traité ultérieurement car Monsieur le Maire est en attente d'autres devis et réfléchir sur la protection de la rue des AFN durant les travaux du pont de Pont-Sur-Yonne.

Dans l'immédiat, pour éviter les risques d'accidents, le rebouchage d'un gros trou sera effectué.

## **DEVIS LOCAL POUBELLES**

Ce point sera traité ultérieurement car Monsieur le Maire est en attente d'autres devis.

## **POINT SUR LES FINANCES DE LA COMMUNE**

Point sur les finances présenté par Brigitte GUERET :

Une rencontre avec le percepteur a eu lieu le 07 juillet. A notre demande, celui-ci va réaliser un audit financier de la commune (gratuit). Il nous remettra son rapport fin août début septembre. De celui-ci dépendra notre choix d'entamer (ou non) des travaux suivant leur nature et leur coût.

A la suite de cette réunion,

- Les organismes bancaires ont été contactés pour étudier une renégociation des prêts, en particulier les prêts N°94 06851 (montant initial de 300 000€) et 97 61554 (montant initial de 1 190 000€). Les offres sont attendues pour août.
- Le point sur des impayés a été fait et un travail va être mené conjointement avec le trésor public pour tenter de les réduire.
- Pour réduire la pression sur les ménages, et comme nous nous y étions engagés, la facturation d'eau pourra être mensualisée à partir de janvier 2021. Celle-ci se fera par prélèvement et sera répartie sur 10 mois avec ajustement au dernier mois après relève annuelle du compteur d'eau.

Parallèlement,

- Un contrat (109€ / mois) pour une ligne téléphonique en mairie non utilisée a été arrêté.
- Un inventaire des fournitures (produits, photocopies, etc.) utilisées par la commune est en cours, afin d'étudier des possibilités de réduction des coûts.

Les finances sont tendues et il a été choisi de payer les salaires (et les charges), les factures d'énergie et de solder les factures correspondant aux derniers travaux engagés au 38 rue Charles de Gaulle et ce, afin de pouvoir enclencher la perception des subventions restant à percevoir.

Deux lignes de trésorerie sont à rembourser :

- 60 000€ au Crédit Agricole (remboursement le 25/09/2020)
- 150 000€ à la Caisse d'Epargne

Le 22 mai 2019, Monsieur KACI, le Sous-Préfet a demandé à Monsieur Francis GARNIER, de se présenter à la Sous-Préfecture pour lui signifier que la commune était dans une situation financière préoccupante.

## **COMMUNICATIONS DU MAIRE ET QUESTIONS DIVERSES**

**FOURRIERE** : Monsieur le Maire interroge Catherine BOULOGNE sur la première réunion de la commission. Il lui demande un compte-rendu écrit suite à cette réunion.

Elle lui répond que la commission est composée de 6 membres féminins qui ont toutes les mêmes objectifs.

Elle évoque le problème d'une administrée de Chalopin chez laquelle 3 chattes et 6 chatons ont élu domicile.

Un relevé des propriétaires des chats errants dans les zones où cela pose problème est proposé.

**EAU** : Constatant une consommation anormale sur le secteur Rue Basse, Rue Chauchu et Passage Tréhoust, un mot avait été déposé dans les boîtes aux lettres pour que chacun procède à une vérification de son compteur d'eau afin de repérer une éventuelle anomalie. Ce sondage a permis de repérer une grosse fuite.

**ECLAIRAGE PUBLIC** : Grâce au changement de type de lampes (LED) entrepris par les membres du conseil municipal précédent, il est à remarquer que nous avons fait une économie de 50% sur l'éclairage public par rapport à l'année précédente.

**RELATIONS PUBLIQUES** : Le lundi 29 juin, nous avons eu la visite de Michèle CROUZET. Un panoramique de la commune lui a été présenté (école, presbytère, voies départementales, SDIS, problèmes financiers de la commune etc.).

**EGLISE** : Monsieur le Maire a enfin pu prendre contact avec la DRAC de Dijon, qui a donné l'autorisation sans réserve pour remettre de la terre entre les contreforts. La question concernant la rénovation des bancs de l'église reste en attente car la personne contactée ne pouvait pas y répondre.

**HORAIRES D'ÉTÉ** : La mairie reste ouverte tout au long de l'été avec une amplitude réduite (un affichage sera effectué).

**ELUS** : La permanence continue tous les samedis de 10H à 12H, et se révèle être un bon moyen de communication avec les administrés.

**ECOLE** : Le conseil d'école a eu lieu le mardi 23 juin, celui-ci fut constructif. Monsieur le Maire tient à nouveau à remercier le personnel ayant fait des efforts pendant cette période de crise sanitaire (COVID19).

**SOCIAL** : Une réunion CCAS a eu lieu jeudi 9 juillet.

**LOGEMENT** : La commission s'est réunie et a permis d'attribuer le dernier logement du 38 rue Charles De Gaulle.

**CCYN** : L'élection du président a eu lieu ; Monsieur Thierry SPAHN a été réélu. Des commissions doivent être formées avec des représentants des communes au sein des organismes extérieurs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est close à 22h00

G. MICHAUT

S. JOLLET

I. ROGIER

JP MICHAUT

P. SIMARD

C. BOULOGNE

B. LANDRIER

M. HERVE BARRE

C. HERNANDEZ

A. LUSIGNY

A. LE ROY

F. NOLET

Mélanie PROTAT qui a donné pouvoir à Brigitte GUERET

Leslie CHEMIN qui a donné pouvoir à Aurélien LUSIGNY

Marianne RABATÉ-NANNI qui a donné pouvoir à Christophe HERNANDEZ